

26

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL DU SENEGAL, LE 21 OCTOBRE 2013

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne souhaite une cordiale bienvenue à la délégation
sénégalaise et la remercie ^{de la présentation} de son rapport et de l'exposé ^{com} supplémentaire
qu'elle vient de faire.

La délégation tchadienne note avec satisfaction que le Sénégal a associé
tous les Ministères et structures nationales concernés et les acteurs de la
société civile dans l'élaboration de son rapport.

Sa Constitution fixant et garantissant les libertés fondamentales, le Sénégal
a ratifié la quasi-totalité des instruments juridiques internationaux en
matière des droits de l'homme, ce qui témoigne de l'engagement et de la
volonté politique des pouvoirs publics sénégalais de protéger et de
promouvoir les droits de l'homme.

Je souhaite pleins succès au Sénégal.

Je vous remercie, Monsieur le Président.